

Vous & Nous

France Alzheimer
Corrèze

Avril 2022



FRANCE ALZHEIMER FAIT CAMPAGNE

*Pour que la maladie
ne disparaisse pas
de leurs mémoires...*



**FRANCE
ALZHEIMER**
& MALADIES APPARENTÉES

19 CORRÈZE

PROXIMITÉ - ACCOMPAGNEMENT - INCLUSION



Le titre d'une chanson de Gilbert BECAUD.
Et pourtant ... ?

EN GROUPE, ELLE EXISTE

Pour une personne malentendante au milieu d'un brouhaha de discours rendus incompréhensibles.

SEUL, CHEZ SOI, ELLE EXISTE

Même avec une assiette bien garnie, ou pas, la télé ou la radio allumée. Ces derniers ne remplaçant, en aucun cas, la présence humaine et l'échange verbal.

SEUL, À LA TERRASSE D'UN CAFÉ, ELLE EXISTE

En regardant les promeneurs, en couple ou entre amis, même si cela occupe les yeux.

SEUL, AU MILIEU DE LA FOULE, ELLE EXISTE

Seul parmi les couples qui font la fête. A se demander même si cela n'est pas pire, non par jalousie, mais par la prise de conscience d'être vraiment seul.

POURQUOI ?

La présence d'un tiers rompt la solitude, par la parole et le contact humain, elle est indispensable pour conserver la socialisation.

Pourquoi nos aînés attendent-ils avec impatience l'aide à domicile ou l'infirmier(e)... ?
Pourquoi sont-ils à leur fenêtre à guetter une connaissance avec qui échanger ?

OUI

La solitude conduit à la désocialisation.
La solitude rend anonyme, invisible, c'est l'annonce d'une mort anticipée dans notre société individualiste..

MERCI

À toutes les initiatives publiques ou privées qui oeuvrent pour l'accompagnement de nos aînés.

À tous ces bénévoles qui, sur leur temps de loisirs, optent pour accompagner, et rompre l'isolement.



Alzheimer a disparu des
ambitions politiques
mais pas de nos vies

L'élection présidentielle vient de s'achever. Les élections législatives qui vont suivre auront lieu les 12 et 19 juin. L'opportunité pour France Alzheimer Corrèze de faire entendre sa voix, celle des personnes malades et des familles que nous nous efforçons d'accompagner au quotidien.

Il s'agit également de porter haut et fort les enjeux liés à la lutte contre la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées et d'appeler à leur priorisation dans le débat public et politique.

La campagne qui va s'engager va nous permettre de vous inviter à soutenir notre cause et les thématiques que nous jugeons prioritaires pour le quinquennat à venir. Elle nous permettra également d'affirmer notre volonté, dans les cinq prochaines années, de poursuivre nos efforts avec l'ensemble des associations départementales France Alzheimer pour obtenir une reconnaissance plus large et plus affirmée des besoins des personnes malades et de leurs proches aidants, sur l'ensemble du territoire.

A cet effet, nous prendrons contact avec les partis politiques de la Corrèze qui présenteront des candidats à cette élection, pour leur présenter nos propositions et les convaincre de les porter à l'assemblée nationale s'ils sont élus.

Nous ne manquerons pas de vous faire part, dans notre prochain numéro, des engagements pris par les deux députés qui le seront au mois de juin.



la SOLIDARITÉ

En particulier lors de la formation des aidants, force est de constater que la plupart des participants méconnaissent l'étendue des conseils, les services apportés par les CCAS.

PRENONS POUR EXEMPLE LES CCAS DE BRIVE ET DE TULLE

Le CCAS c'est quoi ?

Présidé par le Maire, le Centre Communal d'Action Sociale, ou Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) lorsque plusieurs communes se réunissent est un établissement public dont le rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles.

Il constitue l'outil principal des municipalités, obligatoire à partir de 1500 habitants, pour mettre en oeuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Son rôle est de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, soutenir les personnes souffrant de handicap etc... Pour y parvenir, les CCAS possèdent une double fonction :

Accompagner l'attribution de l'aide sociale légale (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives...).

Dispenser l'aide sociale facultative, l'aide alimentaire, micro crédit social..., **fruits de la politique d'action sociale de la commune.**

Étendue de leurs missions

Il est le meilleur outil de la municipalité pour s'assurer que chacun puisse bénéficier des aides auxquelles il a le droit et mettre en place des solidarités au sein de la commune.

Il ajuste ses moyens pour entretenir un cercle vertueux de la solidarité.

BRIVE

Le CCAS de BRIVE, est organisé autour de deux axes, il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune.

POLE COHESION SOCIALE

Il intègre différents services à destination de la population briviste en situation de précarité.

- **Le service social**
Assure l'accompagnement social des 18-25 ans et octroie des aides facultatives aux personnes dans le besoin (après orientation par un travailleur social).
- **L'épicerie solidaire**
Permet aux bénéficiaires de profiter d'économies réalisées grâce à l'achat de denrées vendues entre 10% et 30% de leur valeur sur le marché, et de pouvoir réaliser un projet.
- **Le centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale et la médiation de rue**
L'hébergement et/ou accompagnement de personnes en situation de très grande précarité.
- **Le Service Habitat Jeunes**
accueil/ accompagne 16-25 ans (stagiaires, apprentis ...).

PÔLE AUTONOMIE

Il intègre différents services à destination des personnes âgées (séniors) :

- **Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)**
Ce service est un lieu unique d'accueil, d'information, de mise en place d'aides (sociale, légale,...) et de coordination.
- **Le Service de Soins A Domicile (SSIAD) et l'Equipe Spécialisée Alzheimer à domicile (ESAD)**
Le SSIAD assure les soins infirmiers à domicile et l'ESAD des interventions à domicile via une psychomotricienne, une ergothérapeute, des assistantes en soins de gériatrie.
- **Le service de portage de repas à domicile**
Livraison 6 jours /7, au domicile des personnes

âgées de plus de 75 ans ou en situation de handicap.

- **CCAS Dépannage**
Des interventions au domicile de toute personne retraitée et/ou handicapée afin d'effectuer de petits travaux qui ne nécessitent pas l'intervention d'un artisan.
- **Les résidences autonomie**
Quatre résidences sont réparties sur la ville offrant aux personnes de 65 ans et plus une solution de logement adaptée et sécurisante (213 places sur 4 sites : Tujac, Chapelies, Rivet et Centre-Ville).
- **Le service politique de l'âge**
Il met en place des actions pour lutter contre l'isolement (Une Visite Un Sourire : visites de convivialité, par des bénévoles, en partenariat avec les associations, ainsi que des animations variées favorisant le lien social : conférences, ciné-thé, thés dansants).



Le CCAS de TULLE œuvre dans les domaines de la prévention, de la lutte contre l'exclusion et les précarités par des missions d'accompagnement social, par l'attribution d'aides facultatives, par des missions d'animation et de prévention auprès des personnes âgées et/ou handicapées ainsi que par l'instruction des demandes d'aides sociales légales et de la domiciliation qui sont des missions obligatoires.

Permanences sociales

- Aides alimentaires par la prise en charge de facture (orientation par l'assistante sociale de secteur et examen des demandes en commission).

Aides mobilité

- A l'achat de la carte de bus ;
- Au permis de conduire ;
- A l'achat d'un vélo d'occasion ;
- A la location d'un véhicule automobile.

En direction des jeunes

- Pass' sport culture, pour favoriser l'accès à une activité sportive et culturelle ;
- Accompagnement spécifique des jeunes de 18 à 25 ans sans enfant.

Actions

- S'insérer en déménageant : aide au déménagement.

Gestion d'une Résidence autonomie de 23 logements en coeur de ville.

- Pour personnes âgées de plus de 60 ans valides et autonomes.
- Programme d'animations en direction des pu-

blics, personnes âgées et/ou handicapées pour lutter contre l'isolement.

AIDES SPÉCIFIQUES

Pour les publics séniors

- Aides de fin d'année ;
- Colis de Noël.

Insertion par l'activité économique

- Portage d'un chantier d'insertion.

Actions de développement social local

- Les mardis de l'info, salon des séniors, organisation annuelle d'un marché solidaire, actions de sensibilisation et de prévention...

Gestion d'un hébergement d'urgence

- En partenariat avec le SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation de la Corrèze)

Accompagnement social spécifique

- Pour les personnels de la Ville de Tulle, de Tulle Agglo et retraités.

Service de médiation sociale et de rue.



LES AIDANTS EN ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Le 22 mars à la CCI de Brive, France Alzheimer Corrèze et l'ADAPEI 19, ont présenté l'étude réalisée sur la qualité de vie des salariés aidants en Corrèze.

Étaient réunis à la même table et autour du même projet, les organisations patronales, syndicales, les services de santé au travail, l'Aract*, la chambre de commerce et d'industrie mais également le conseil départemental.

«Il s'agit vraisemblablement d'une première en France» a déclaré Luc Roumazeille, président de France Alzheimer Corrèze. «Certes, quelques branches professionnelles sont déjà impliquées dans ce domaine, et certaines grandes entreprises ont signé des accords, mais coordonner autant d'organismes au niveau d'un département relève du jamais vu», a souligné Luc Roumazeille.

Un premier temps a été consacré à recenser les difficultés des entreprises et à recueillir les attentes de leurs salariés, pour élaborer une charte permettant aux salariés aidants de mieux concilier vie privée et vie professionnelle.

L'enquête réalisée du 20 novembre au 24 décembre 2021 auprès de 130 employeurs et 624 salariés, a corroboré la tendance nationale, 1 salarié sur 5 en Corrèze (soit 15000 salariés) serait aidant auprès d'un proche. Des aidants qui apportent une aide régulière, ou fréquente, à titre non professionnel.

NAISSANCE D'UNE CHARTE À RATIFIER

Il résulte de l'enquête, qu'une majorité des aidants sondés a plus de 30 ans et même plus de 50 ans dans près d'un cas sur deux. La moitié accompagne un proche dans le grand âge et 45% s'occupent d'une personne malade, le plus souvent un parent. Ces aidants sont le plus souvent des femmes à hauteur de 77%.

Toutes et tous estiment pour 90% que leur situation d'aidant familial salarié devrait être prise en compte par leur entreprise. Cependant, seulement 40% ont signalé à leur structure leur statut d'aidant.

Pour un tiers, par crainte d'être perçu comme une personne à problèmes, d'être stigmatisé, mis à l'écart

ou de perdre son travail. Le président de FA19 souligne : «Ce chiffre doit nous interpeller, d'autant qu'en parallèle, 38% des aidants admettent que ce statut a des conséquences négatives sur leur travail - difficultés de concentration, absences inopinées, retard, arrêts de maladie».

ENJEUX

Économiques pour les employeurs, mais pas seulement.

En tenant compte des contraintes pesant sur les salariés aidants, les entreprises peuvent : **limiter le nombre d'accidents du travail, soigner leur image en interne comme en externe, gagner en attractivité et faciliter le recrutement, fidéliser les salariés, contribuer en l'égalité entre les femmes et les hommes...**

Sur les 130 employeurs sondés, 110 ont affirmé que le sujet méritait d'être pris en compte au niveau de leur structure.

Concernant le «comment», c'est plus compliqué bien que 83% se disent prêts à mettre en place des supports d'information et 77% à aménager les horaires. Plus des deux tiers souhaitent s'appuyer sur un interlocuteur externe à identifier au niveau Départemental. «Le conseil départemental a déjà créé un site internet très documenté», informe Luc Roumazeille, «à nous, association, d'être le relais auprès des entreprises, d'organiser des actions de sensibilisation, d'apporter de l'information aux employeurs. Tous le disent : ils manquent de temps».

«France Alzheimer et l'ADAPEI entendent donc rencontrer les employeurs des petites et grandes entreprises de Corrèze.

Des demandes de renseignements d'entreprises intéressées par la charte nous sont déjà parvenues» conclut Luc Roumazeille.

Aract* : Action Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail

Assemblées Générales

FRANCE ALZHEIMER CORRÈZE Samedi 9 Avril 2022

AG ORDINAIRE

Rapport moral, rapport d'activité, rapport financier et élections.

RAPPORT MORAL

L'année 2021 a été fortement marquée par la propagation du coronavirus et par ses conséquences sur nos vies et celles de nos proches. En France, près de 142000 personnes en sont décédées.

Aussi je souhaiterais, pour commencer cette assemblée générale, que nous observions une minute de silence pour rendre hommage à nos membres et à leurs proches décédés au cours de l'année 2021.

Au cours de cette année, le Conseil d'Administration de l'association a poursuivi la mise en œuvre du projet 2021-2023.

Nous avons réussi à réaliser bon nombre de prestations prévues et nous avons mis en place la plupart des actions que nous avions programmées.

Aussi, je tiens particulièrement à remercier tous les membres du conseil d'administration, les membres du bureau, les référents, les bénévoles et, en particulier, notre salariée pour leur engagement et le travail effectué tout au long de cette année 2021.

Cette volonté d'être au plus près des aidants pour mieux les accompagner et les soutenir nous a conduit à :

- Elargir la plage d'accueil physique ou téléphonique de l'association.
- Créer une dizaine d'antennes sur l'ensemble du territoire corrézien.
- Renforcer notre collaboration avec le conseil départemental en participant aux différents réseaux locaux.
- Nous associer avec les principales mairies du département en

signant avec elles des chartes «ville aidante».

- Proposer aux structures d'aides à domicile une formation pour leurs salarié(e)s.
 - Mettre en place une démarche auprès des entreprises pour les aidants en activité professionnelle.
- Pour assoir ce développement nous avons pris des mesures pour renforcer notre organisation et nos modes de fonctionnement.**

- Notre budget a été maintenu à l'équilibre malgré une augmentation très sensible de nos dépenses de personnel et nos dépenses de fonctionnement.
- Le nombre de nos adhérents a été augmenté de près de 45% passant de 94 en 2020 à 135 en 2021.
- Notre communication a été remise à niveau par Christian Bruguet qui a conçu de nouveaux flyers, de nouvelles affiches, des dossiers de presse et par le souffle nouveau qu'il a donné à notre gazette.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

En 2021 nous avons :

- Signé avec 45 maires une charte « ville aidante ».
- Réalisé 10 formations pour les aidants animées par une psychologue et un bénévole,
- 12 séances de sophrologie
- 16 entretiens individuels
- 8 groupes de parole.
- La coordinatrice de l'association a répondu, pour sa part, à près de 300 appels provenant d'aidants.
- Développé des activités de mobilisation cognitive.
- 9 séances de musicothérapie
- 5 séances d'art thérapie.
- Organisé 9 cafés mémoire

- Organisé un thé dansant en lien avec le CCAS de Brive.
- Publié 3 gazettes qui ont été largement diffusées auprès de nos adhérents et auprès des institutionnels du département.

LE DISPOSITIF AIDANTS EN ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

En lien avec l'Adapei nous avons rassemblé le 30 juin 2021 à l'INISUP de Brive, la CCI, le Conseil départemental, les organisations patronales, toutes les organisations syndicales, l'AIST, l'ARACT Limousin et plusieurs structures concernées pour valider un dispositif en vue de faciliter la vie des salariés aidants et celle de leurs entreprises.

LA JOURNÉE MONDIALE

Elle a donné lieu dans la semaine Alzheimer du 21 septembre à l'organisation de manifestations dans plusieurs communes :

- Un ciné débat à Beynat le 20 septembre.
- Une grande cérémonie au Conseil départemental le 21 septembre.
- La plantation d'arbres au conseil départemental, à Brive, à Saint Mexant durant cette semaine.
- Une projection privée du film « the Father » au CGR de Brive en présence de nombreux invités.

Nous espérons que 2022 permettra à l'association :

- D'organiser de nombreuses activités pour les aidants sur l'ensemble du territoire ;
- D'obtenir de nombreuses entreprises la signature de la charte aidant en activité professionnelle ;
- D'animer plusieurs bals populaires au cours de la semaine encadrant la journée mondiale Alzheimer le 21 septembre 2022.

RAPPORT FINANCIER

GLOBALEMENT

Les dépenses 2021 se sont élevées à 95 930 € contre 51 618 € en 2020

Les produits 2021 se sont élevés à 96 579 € contre 17 115 € en 2020 (dont legs de 120 600 €) **Soit un excédent de 649 €**

LES CHARGES

Frais de personnel d'un montant de 50 223 € contre 26 461 € en 2020 (hausse de 90%) sont les principales charges. Elles sont financées par l'UNION à hau-

teur de 67% en tenant compte de l'aide exceptionnelle de l'UNION de 15 000 €. S'en suivent les loyers et charges du local avec 7 205 € contre 7 252 € en 2020 qui restent stables et sont financés à hauteur de 4 000 € par l'UNION

LES PRODUITS

Les aides de l'Union d'un montant de 59 593 € représentent 62% de l'ensemble des produits et compensent 62% des charges

Le reliquat des dépenses est ensuite compensé par :

- les subventions qui représentent 10% des recettes (département 3 000 €,

communes 1 300 € extérieures 5 708 €)

- Les dons qui représentent 10% des recettes contre 4% en 2020

- Les cotisations qui représentent 3% des recettes

LA TRÉSORERIE

Elle est au 31/12/2021 est de 117 219 € contre 154 212 € au 31/12/2020

AFFECTATION

Proposition d'affectation de l'excédent de 649,20 €

* 3 440,95 € à un compte de « Réserves »

* - 2 791,75 € au compte de « Report à nouveau »

Après avoir été mis aux votes le rapport moral est adopté à l'unanimité moins trois abstentions, le rapport d'activités à l'unanimité moins trois abstentions, le rapport financier à l'unanimité.

AG EXTRAORDINAIRE

Adoption des nouveaux statuts de l'association, (statuts imposés par notre Union Nationale), adoption de notre règlement intérieur.

STATUTS

Christian Bruguet, président de séance rappelle que les statuts et le règlement intérieur ont été envoyés à l'ensemble des membres avec la convocation aux assemblées générales.

Sur les Statuts, il fait remarquer que la volonté de l'Union Nationale est que l'ensemble des associations départementales fonctionne avec les mêmes statuts, dans une volonté d'harmonisation du réseau

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Christian Bruguet après avoir explicité quelques points du règlement intérieur et devant l'absence de questions propose de mettre ces deux sujets au vote.

Statuts et règlement intérieur sont votés à l'unanimité.

ELECTIONS

Après avoir entériné la démission d'un membre du conseil d'administration, un appel à candidature a été lancé.

Monsieur Jean-Pierre Laborie, candidat, a été élu à l'unanimité

NOUVEAU C.A

Président

Luc Roumazeille

Vices-présidents

Sylvie Bousquet

Christian Bruguet

Trésorière

Danielle Pillot

Secrétaire

Jean-Pierre Laborie

Membres

Sylvie Lacroix Bonillo

Yvette Guigli

Germaine Bach-Bodilis

Catherine Chailloux Vaurie

René Chapalain

AGENDA

2022

CAFÉS MÉMOIRE

- Brive le 20 Mai et le 17 Juin à 15h au Garden Ice
- Ussel le 3 Juin à 14h30 au Tacot

GROUPE DE PAROLE

- Le 7 Juin 9h30 à l'association

MUSICOTHERAPIE

- Le 20 Mai et les 3 et 16 Juin à 14h30 à l'association
- Aidants : 5 et 19 Mai / 2, 16 et 30 Juin à 10h30 à Objat
- Aidants et aidés : 2, 9, 16, 30 Mai / 13, 20, 27 Juin 10h30 à Objat

FORMATION DES AIDANTS

- Les 16 et 23 Mai à Ussel

ART THERAPIE

- Le 27 Mai et le 24 Juin à 14h00 à l'association

SOPHROLOGIE

- Le 19 Mai le 2 et 23 Juin à 15h30 à l'association